

<http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-du-lycee-le-ministre.html>



Réforme du lycée : le ministre enfonce le clou

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie générale -

Date de mise en ligne : vendredi 11 décembre 2009

Date de parution : 17 janvier 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le ministre a présenté son projet de réforme du lycée au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) le 10 décembre.

Dans un discours bien rodé qui ne varie pas d'un iota depuis quelques semaines, il a confirmé l'ensemble de ses orientations et propositions, avant d'annoncer la publication des textes fin janvier.

Le ministre s'entête et n'a en aucune façon entendu les demandes qui lui ont été adressées inlassablement au nom des personnels et que le [SNES-FSU](#), le [SNEP-FSU](#), le [SNFOLC](#), la [CGT](#) Educ'action, le [SNALC-CSEN](#), le [SNCL-FAEN](#), [SUD](#) Education et le [SNETAP-FSU](#) lui ont présentées ensemble une nouvelle fois au CSE.

Il doit renoncer à son projet et reprendre les discussions sur de nouvelles bases tout en poursuivant celles sur les séries STI et STL.

Le [SNES-FSU](#), le [SNEP-FSU](#), le [SNFOLC](#), la [CGT](#) Educ'action, le [SNALC-CSEN](#), le [SNCL-FAEN](#), [SUD](#) Education et le [SNETAP-FSU](#) prévoient dès à présent de se rencontrer en réunion intersyndicale nationale pour décider des suites à donner aux premières mobilisations de ce jour.

Le [SNES-FSU](#), le [SNEP-FSU](#), le [SNFOLC](#), la [CGT](#) Educ'action, le [SNALC-CSEN](#), le [SNCL-FAEN](#), [SUD](#) Education et le [SNETAP-FSU](#) appellent les personnels à poursuivre et renforcer sans attendre la mobilisation dans les établissements -lycées et collèges.

Ils les appellent à se réunir dans les établissements (assemblées générales, heures d'information syndicales...), à débattre du projet du ministre, à prendre position, à discuter des suites de l'action ainsi qu'à rencontrer les parents d'élèves, les lycéens et leurs organisations.

Communiqué commun du 10 décembre 2009